



Règlement la Virée des puces 01 11 2024

SOUS RESERVE DE REGLEMENTATION SANITAIRE

Article 1 :

Inscription en ligne : www.ac-lespucesligneronaies.org à partir du **01-07-2024**

Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera rejeté.

Votre inscription sera validée dans les jours suivant votre demande, vous apparaîtrez sur la liste des inscrits.

Secrétariat-Dossard-Départ-Arrivée-Vestiaires-Consigne-Douches :

Salle omnisports “ Complexe du Reinet”, route de Froidfond 85670 Saint Christophe du Ligneron

Permanence dossards du 5km et course famille **jusqu'à 9h45** :

- 7H-8H15 Permanence dossards 10 km
- 7h-8h30 Permanence dossards semi-marathon
- 7h-9h45 Permanence dossards 5 km

Consigne gratuite pour les sacs de sport des coureurs, jurys et bénévoles.

Article 2 :

Pour les licenciés FFA : obligation d'adresser la copie de votre licence de la saison 2024-2025.

Attention licence au 1 septembre, les licences 2023-2024 seront rejetées.

En cas d'incapacité de faire la course, le remboursement s'effectuera sur présentation d'un certificat médical pour non aptitude.

Sous aucun prétexte vous ne donnez votre dossard à une autre personne.

Article 3 :

Pour les non-licenciés FFA : **Obligation de compléter le PPS (PARCOURS DE PREVENTION SANTÉ) de moins de 3 mois.**

Merci de vous enregistrer sur le site « pps.athle.fr ». Comme la validité du pps doit être inférieure à 3 mois, vous ne pourrez vous inscrire en ligne sur notre site internet **qu'à partir du 02/08/2024.**

Article 4 :

Assistance : Secouristes-ambulance médecin

Article 5 :

Circulation : elle s'effectue sur le côté droit de la chaussée, sauf consignes particulière de l'organisation et matérialisation du parcours ; Les accompagnateurs en vélo, roller et autres sont strictement interdits. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'incident durant l'épreuve.

Article 6 :

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès de AIAC

[Tapez ici]



Article 7 :

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Article 8 :

Chronométrie : Par chronomètres officiels et par dossards avec puces pour les classements (IPITOS)

La case meilleure performance de l'année permet un classement dans un des différents sas. Au vu de la couleur de leur dossard, les athlètes qui s'inscrivent s'engagent à se placer directement dans le sas prévu ; Toutes les inscriptions non renseignées à la case performance de l'année seront placées dans le sas populaire.

Article 9 :

Droit à l'image : Les concurrents autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de leur participation à la course. Cette autorisation vaut pour tous les supports promotionnels ou publicitaires

Article 10 :

CNIL : conformément à la loi informatique et liberté du 06-01-1998, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Article 11 :

Litiges : Un membre de l'organisation sera responsable du traitement des litiges et de l'application du présent règlement. En collaboration avec les juges arbitres, sa décision sera sans appel. Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

Article 12 :

Départ :

➤ ghoo	10 km	route de Froidfond	lieu-dit le Pré Neuf
Ouvert aux femmes et hommes : de cadets à master			
Cadets nés en	2008-2009		
Juniors en	2006-2007		
Espoirs	2003-2004-2005		
Seniors	1991-2002		
Masters	1990 et avant		

Épreuve ouverte aux handisports (exclusivement sur le 10km), départ à 8h59

Droit d'engagement 13 € réduction licencié FFA 9 €

➤ gHoo	Joëlettes (exclusivement sur le 10 km)	route de Froidfond	lieu-dit le pré Neuf,
à l'arrière du peloton 10 km			
Ouvert aux femmes et hommes			

Droit d'engagement : gratuité pour l'équipe

[Tapez ici]



➤ 9h15 Semi route de Froidfond lieu-dit le pré Neuf

Temps limité, 1h33 à l'entame de la 2^{ème} grande boucle, 12^{ème} km sur les bases de 2h45

Ouvert aux femmes et hommes : de juniors à masters

Juniors en	2006-2007
Espoirs	2003-2004-2005
Seniors	1991-2002
Masters	1990 et avant

Joëlettes et handisports exclus pour des raisons de sécurité

Droit d'engagement 14 € réduction licencié FFA 10 €

➤ 10h30 5km route de froidfond lieu-dit le Reinet

Ouvert aux femmes et hommes : de minimes à master

Ouvert à la marche athlétique licenciés FFA

Minimes nés en	2010-2011
Cadets en	2008-2009
Juniors	2006-2007
Espoirs	2003-2004-2005
Seniors	1991-2002
Masters	1990 et avant

Droit d'engagement 9 € réduction licencié FFA 5 €

Article 14

Ravitaillement dans le respect de la réglementation en vigueur à la date de la course

Article 15

Résultat, récompenses :

Classement scratch pour l'ensemble des courses.

Classement master 0 avec les seniors

CHALLENGE DU NOMBRE OUVERT AUX ENTREPRISES ET AUX CLUBS SPORTIFS :

1 point par athlète classé sur l'une des 3 épreuves, 5km, 10km et semi-marathon

Article 16 Hébergement :

Si vous avez besoin d'un hébergement n'hésitez pas à consulter le site de la commune : www.saint-christophe-du-ligieron.fr

Section Athlétisme de L'ALSCL,

4 route de Froidfond, 85670 Saint Christophe du Ligneron **droits réservés 2023**

Contact : 06 10 68 13 99 (PAR SMS) ou alscl.section.athle@gmail.com

[Tapez ici]